

Procès-Verbal du Conseil d'École du Jeudi 17 octobre 2024

Présents :

- Mesdames ANDRE Marion, BARRILLON Hélène, COMAS Céline, CORDEL Mélissa, SAVONA Delphine, Messieurs GARNIER Fabrice et LEBLOIS Mathias, Enseignants.
- Monsieur MERCIER Yves, Maire de la commune.
- Madame BERNON Martine, adjointe aux affaires scolaires de la commune.
- Mesdames AVRAIN Nathalie, BONO Claire, EDOUGNI Jamila, FONTANA Maud, GILBERT Rozenn, MAGAT Annabelle, MOULIN Julie, Messieurs JOSLEY Frédéric, SOULI Chawki et TOURNIER Jérôme, Parents d'élèves élus.

Excusés :

- Mesdames HANNECART Marion et TERRIER Mélaine, Enseignantes.
- Mesdames CHABCHOUB Yosia, LOYWYCK Kelly, Parents d'élèves élus.

Présentation des membres du conseil d'école

I - Procès-Verbal

Le Procès-Verbal du dernier conseil d'école est validé à l'unanimité.

II – Fonctionnement de l'école

a. Effectifs et composition des classes à la rentrée 2024

Les classes comprenant des CP ou des CE1 ne doivent pas dépasser 24 élèves. Cela est respecté lors de la composition des classes, mais ne peut plus l'être lors de l'accueil des enfants du voyage.

22 CP et 3 élèves issus des enfants du voyage soit 25 élèves avec M LEBLOIS Mathias
6 CP, 16 CE1 et 3 élèves issus des enfants du voyage soit 25 élèves avec Mme TERRIER Mélaine actuellement en congé maternité et remplacée par Mme CORDEL Mélissa
14 CE1, 10 CE2 soit 24 élèves avec Mmes COMAS Céline et ANDRE Marion.
14 CE2 et 8 CM1 soit 22 élèves avec Mmes HANNECART Marion et SAVONA Delphine.
22 CM1 soit 22 élèves avec M GARNIER Fabrice
26 CM2 soit 26 élèves avec Mmes TORRES Marielle et BARRILLON Hélène.

Soit un total de 144 élèves (1 élève de moins que l'an dernier).

b. Règlement intérieur

Il est validé en l'état.

c. Projet d'école

Le projet d'école est toujours en attente de validation par l'IEN.
A l'heure actuelle, il porte sur :

Volet 1 : - Améliorer la lecture chez les élèves : fluence et compréhension.
- Améliorer la résolution de problèmes.

Volet 2 : - Faire participer chaque élève au cours de sa scolarité à l'école élémentaire à des activités culturelles ou artistiques
- Élaborer au sein de l'école élémentaire, une programmation des sorties, classes de découvertes et interventions diverses
- Créer un cahier d'arts.

Volet 3 : - Inclusions exhaustives des élèves à besoins particuliers.

Volet 4 : - Favoriser et optimiser les échanges parents / enseignants.

d. Sécurité à l'école

- Exercice incendie : le premier exercice a eu lieu le mercredi 9 octobre 2024 à 8h45. Il s'est très bien déroulé : les élèves étaient au courant et l'évacuation a été faite en 5'13. Une classe était en sport au gymnase et n'a pas entendu l'alerte.
- PPMS : le premier exercice alerte attentat a eu lieu le mardi 1er octobre 2024 à 9h. Il s'est très bien déroulé. Un compte rendu a été fait à l'inspection et donné à la Mairie. Quelques travaux restent à faire : pose de verrous, mise en place de malles, porte de la classe de M LEBLOIS qui ne ferme pas de l'intérieur.
- DUER : Mme TORRES doit en faire la mise à jour.

e. Budgets municipaux

La Mairie donne un budget de 48,67 € par enfant scolarisé pour les fournitures scolaires (8/12^{ème} sont versés en janvier en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} janvier et 4/12^{ème} sont donnés en septembre en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} septembre) soit un total de 6 749,00 € pour cette année. 4 409,13 € ont été dépensés, 149,47 € sont engagés et il reste 2 190,40 €.

En transport, nous disposons de 13 000 € pour les deux écoles répartis ainsi : 4 000 € pour la maternelle et 9 000€ pour l'élémentaire .4 063 € ont été dépensés, 1 620 € sont engagés et il reste 3 317 €.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour l'augmentation conséquente du budget transport lui permettant de continuer toutes les sorties habituelles.

f. Etat financier de la coopérative

Il y a à l'heure actuelle 8 502,74 € dans la coopérative scolaire (coopératives de classe + commun).

III Projets et vie de l'école

a. Projets de classe en lien avec le projet d'école

Projets réalisés :

- Les élèves de Mme TORRES Marielle et M GARNIER Fabrice ont fait un cycle piscine du 9 septembre au 3 octobre 2024. Les lundis et jeudis.
- Toutes les classes ont participé au challenge « Ecomobilité » organisé par Grand Lac le vendredi 20 septembre 2023. 95 % des élèves sont venus en mode doux.
- Vigipirate Ecarlate étant toujours appliqué, seules 3 classes ont pu participer à l'opération « Nettoyons la Nature » le vendredi 27 septembre 2024. Les 3 autres classes participeront à

l'opération « Nettoyons la brocante ».

- La rencontre USEP « Indiana Mômes » pour les CP et CE1, prévue le mercredi 9 octobre 2024 a été annulée à cause du mauvais temps. Elle est reportée au mercredi 9 avril 2025.
- Les classes ont participé à l'opération « Dessin de Noël pour nos soldats ». Ils ont fait des dessins, cartes de vœux qui seront mis dans les colis de Noël pour les soldats en Opex pendant les fêtes de fin d'année.

Projets toujours en place :

- L'école récolte toujours dans son entrée les bouchons des bouteilles plastiques pour l'association « bouchons d'amour ».
- Tous les ans, l'école sollicite les parents pour prendre une cotisation ou faire un don libre à l'ADPEP73.

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) sont une association qui se réclame des valeurs fondamentales qui sont l'autonomie de l'individu, la laïcité, la solidarité.

Ainsi en Savoie, les PEP aident plus de 700 enfants pour un montant de plus de 34 000 €. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations et des dons est proposée sous forme de bourse pour, **le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...).**

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (**SAPAD**), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale). L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels, un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS). En octobre 2023, c'est un chèque de 545,50 € que nous avons envoyé.

Projets à venir :

- Certaines classes de l'école participeront au rallye mathématique.
- Les élèves de M LEBLOIS Mathias et Mme CORDEL Mélissa font un cycle piscine du 8 octobre au 22 novembre 2024. Les mardis et vendredis.
- Les classes de M GARNIER Fabrice et Mme BARRILLON Hélène iront voir le spectacle « Les vilains petits » le mardi 19 novembre 2024 au Casino à Aix les Bains.
- Les classes de Mme CORDEL Mélissa et LEBLOIS Mathias iront voir le spectacle « Moya » le jeudi 21 novembre 2024 à Malraux à Chambéry.
- Toutes les classes participeront au marché de Noël prévu le 6 décembre 2024. Elles confectionneront des objets qui seront mis en vente au profit de l'APE et chanteront accompagnées par Vogabande. L'APE sera présente pour la vente de jolies gourmandises et des sapins de Noël.
- Les élèves de Mmes ANDRE Marion / COMAS Céline et Mme HANNECART Marion / SANOVA Delphine feront un cycle piscine du 25 novembre 2024 au 20 décembre 2024. Les lundis et jeudis.
- La classe de M LEBLOIS Mathias ira voir le spectacle « Panier Panio » le mardi 21 janvier 2025 à la salle de spectacle Saint Jean à La Motte Servolex.
- Les classes de Mmes SAVONA Delphine, TORRES Marielle et M GARNIER Fabrice iront voir le spectacle « Chanchan » le vendredi 31 janvier 2025 à la salle de spectacle Saint Jean à La Motte Servolex.
- La classe de Mme ANDRE Marion ira voir le spectacle « Le bleu des arbres » le mardi 11 février 2025 au Casino à Aix les Bains.
- Les classes de M GARNIER Fabrice et Mme BARRILLON Hélène iront voir le spectacle « Pater Nap » le mercredi 12 février 2025 à Malraux à Chambéry.
- Les classes de Mmes COMAS Céline / ANDRE Marion, TERRIER Méline / CORDEL Mélissa

et HANNECART Marion / SAVONA Delphine feront une semaine banalisée sur le thème « Brésil et Capoeira » du 12 au 16 mai 2025 à l'école élémentaire.

- La classe de M LEBLOIS Mathias partira en classe de découverte sur le thème « Arts plastique et découverte du milieu montagnard » du 16 au 20 juin 2024 à Saint François Longchamp.

- Les classes de M GARNIER Fabrice et Mme TORRES Marielle partiront en classe de découverte sur le thème « A la découverte de la montagne » du 16 au 20 juin 2024 à Saint François Longchamp.

- Mmes TORRES Marielle / BARRILLON Hélène accueilleront cette année des étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers pour leur stage sanitaire. Ils vont venir 3 fois 1 semaine. Ils travailleront avec les élèves sur le thème « Porter secours ».

- Mme TORRES Marielle accueillera comme toutes les années une étudiante STAPS en stage. Elle vient en observation au mois de novembre et décembre, puis elle prend en charge des temps d'enseignement, afin de préparer son mémoire de fin d'année, de janvier à avril.

- M GARNIER Fabrice est engagé dans le projet FaunaFlora avec sa classe. Il consiste à faire découvrir et apprendre aux élèves 30 espèces animales / végétales liés à un environnement proche de l'école. La réhabilitation de la mare pédagogique avec le soutien de l'APE et de la Mairie fait partie de ce projet.

Projet pour l'année scolaire :

- Le prix littéraire des Incorruptibles : il a été conçu comme un jeu, un défi à relever. Son objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre, afin qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte.

Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs s'engagent à :

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré.

Projets civiques :

- Comme tous les ans, nous avons mis en place une action civique autour du nettoyage. Chaque semaine, une classe est responsable de celui de la cour.

- Notre petite pensionnaire, Neige, fait toujours la joie de nos élèves.

Pô nous a quitté aux vacances de Noël 2023. Les élèves étaient en demandent de nouveaux cochons d'inde. Nous remercions la famille Josley qui avait un membre de sa famille qui avait besoin de confier 2 petites : Gaufrette et Cookie et qui nous a fait confiance pour bien s'en occuper. Elles sont arrivées la semaine de la rentrée et s'habituent progressivement à leur nouveau lieu de vie.

b. Projet Ecomobilité

Il faut remettre les lignes de Pédibus en marche en trouvant de nouveaux parents bénévoles. 37 élèves sont inscrits au ramassage en bus Ondéa, le matin pour arriver à l'école à 8h30, le soir après le périscolaire et le mercredi à 11h30. Deux accompagnatrices sont avec eux pendant le voyage.

Le challenge écomobilité est toujours en place le 1er vendredi de chaque mois.

IV – Parcours de l'élève

a. Dispositifs d'aide (RASED, Psychologue scolaire, APC)

- Organisation des APC : par petits groupes

Aide au travail personnel et à la méthodologie, soutien aux apprentissages, activités en lien avec les projets de classe... Les APC sont organisés par tous les enseignants soit le matin avant la classe, soit durant la pause méridienne, tout en respectant un minimum de 1h30 de repos.

- Une psychologue scolaire peut intervenir à l'école soit à la demande des enseignants, soit à la demande des parents.

- Mme TORRES et Mme SAVONA font du soutien scolaire à leurs élèves 2 fois par semaine dans le cadre du PACTE

- M GARNIER fera le dispositif « Stage de réussite » avec un groupe d'élèves pendant les vacances d'Automne et les vacances de Printemps dans le cadre du PACTE.

V - Intervention de la Mairie

Pas de remarques particulières

VI - Questions des parents

1. Sécurité : demander à ce que le camion de livraison Leztroy ne soit pas là au moment de l'entrée à l'école (problème de sécurité, gêne l'accès au parking à vélos).

Cela est fait et mis en place depuis la semaine dernière.

2. Calendrier des élections et conseils de classe ?

Le conseil d'école doit se réunir suite aux élections des parents d'élèves. Avec les vacances de la Toussaint et en fonction des plannings de chacun, le 1er CE a pour habitude d'être placé la semaine avant les vacances d'automne pour l'école élémentaire et la semaine après les vacances d'automne pour l'école maternelle.

3. Voyage scolaire : est-il possible que les 6 CP en classe de CP/CE1 soient avec leurs copains de CP ?

Non pas cette année. Cela nous arrive de le faire mais plusieurs conditions doivent être respectées. Cette année, toutes les classes ont un projet. Si les CP de Mme TERRIER partent avec M LEBLOIS, ils ne feront pas le projet « Brésil et Capoeira » avec leur classe.

De plus, M LEBLOIS part avec M GARNIER et Mme TORRES. Les effectifs sont déjà importants sur le centre avec 3 classes.

Il ne serait pas juste, dans ce cas, que tous les CM1 ne partent pas aussi avec M GARNIER. Ce qui est absolument impossible.

4. Communication enseignants / parents : demander à améliorer les informations entre enseignants et parents (très hétérogène) / communication via Beneylu, avoir plus d'actualités. Certaines classes n'ont pas été informées de l'annulation d'Indiana Mômes par exemple) ?

Chaque école est équipée d'un ENT (demande gouvernementale suite au COVID), ceci afin de donner le travail en cas de confinement de manière sécurisée.

Il n'y a aucune obligation pour les enseignants de s'en servir. Les classes de CM ont pour habitude de plus s'en servir que les classes de CP : cela les prépare au collège. Les élèves sont plus grands et peuvent plus facilement se connecter avec leur code élèves que les petits qui ont encore besoin d'un adulte.

Il y a d'autres moyens de communiquer : agenda et cahier de liaison.

Toutes les classes concernées par Indiana Mômes avaient utilisé un de ces deux derniers moyens pour avertir de l'annulation (marqué avec les devoirs).

5. Cantine : portions données aux enfants (le rab n'est plus autorisé cette année, contrairement à l'année dernière et ils sortent non rassasiés). Est-ce qu'il y a eu un changement de politique ? Si oui, pourquoi ?

Il n'y a aucun changement. Le nombre de repas est commandé en fonction du nombre d'élèves inscrits. Il n'y a pas de rab en début de service car il faut être sûr que tous les élèves aient la quantité à laquelle ils ont droit.

Le rab est accessible à partir du milieu de service. L'ordre de passage des classes au service n'est pas le même sur toute la semaine : il tourne, permettant à tous les élèves d'avoir accès au rab à un moment.

Par contre, certains élèves sont très difficiles et ne mangent rien... Ils sont rationnés sur le pain : le but étant qu'ils mangent de tout et ne se goinfrent pas de ce dernier.

6. Qualité de l'eau : fontaines en fonction côté école ? Vérifier la qualité de l'eau à la garderie. Tout est en fonction à l'école.

Côté garderie, il n'y a pas d'adoucisseur. L'eau est la même que celle du réseau du village.

7. Comportements : partager l'idée de diffuser un message dans le cahier de liaison pour rappeler les règles de vie en temps scolaires et périscolaire (cosigné par les 3 parties ?). Cela fait suite aux comportements de certains enfants voire de parents et pour faire suite au dernier conseil de classe de juin (les intervenants TAP qui abandonnent à cause de certains enfants irrespectueux).

Comme tous les ans, le code de Bonne Conduite a été distribué, lu, collé et signé dans les cahiers de liaison, le jour de la rentrée. Il est valable pour tous les temps scolaires et périscolaires. Il sera rappelé aux élèves l'importance de le respecter dans tous les temps à l'école.

8. TAP : plusieurs enfants (classes confondues) ont rencontré des soucis avec les TAP, de même pour les animateurs (groupe qui perturbe, exclusion, refus d'enfants ne voulant pas participer, etc. ...) Depuis le début de l'année : combien d'exclusions ? Est-ce toujours les mêmes élèves ? Est-ce plus particulièrement sur certaines activités ?

C'est un problème principalement avec les CM2 de cette année et sur toutes les activités. Ils ne veulent rien faire, sont irrespectueux entre eux et envers les adultes. Un mail a été envoyé ce jour à tous les parents de ces élèves afin de les avertir sur le comportement de leur enfant et les sanctions encourues.

9. Actuellement c'est Véronique Ferri qui récupère et gère les élèves exclus. Est-ce bien cela ? Quels sont les leviers pour y remédier ?

Activités adaptées à leurs âges ? Augmenter le taux d'encadrement pour certaines activités ? Avoir un temps de récréation entre l'école et les TAP (seule Christelle le fait des fois) ? Choisir les TPA ? (Avoir le choix permettra que les élèves adhèrent et s'investissent dans l'atelier). Choisir entre TAP et garderie ? Autres idées ?

Les activités sont adaptées à l'âge des élèves. Ils sont 15 par groupes alors qu'ils pourraient être 18. Ils ont 10 minutes de pause entre la classe et les TAP mais beaucoup les passent à traîner dans les couloirs.

Il n'est pas possible de choisir : 142 élèves à placer et s'ils veulent tous faire la même chose : c'est impossible !

C'est une découverte d'activités et elles changent à chaque période.

Si une activité ne plaît pas, il est possible de désinscrire l'élève pour cette activité pour toute la période.

Il faut prévenir Mme FERRI dès que le programme est sorti.

Il n'y a pas de garderie pendant les TAP donc pas possible de choisir entre les deux.

Pour les élèves exclus temporairement : ils sont avec Mme FERRI ou font un travail d'intérêt général.

Toute l'équipe enseignante remercie la Mairie, l'APE et les familles pour leur participation financière à la vie de l'école et leur investissement pour nous accompagner lors des sorties scolaires, les représentants des parents élus ainsi que la Mairie pour tout le travail fait ensemble.

Prochain Conseil d'École :

Le 9 janvier 2025 à 18h

La Présidente du Conseil d'école
Mme TORRES Marielle

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'torres', with a horizontal line underneath.

La secrétaire du Conseil d'école
Mme GILBERT Rozenn

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'gilbert', with a horizontal line underneath.